



A l'appel de l'intersyndicale insertion probation les CPIP de l'antenne de Réau (CNE + CD), syndiqués et non syndiqués, réunis en Assemblée Générale le 6 février 2018, ont pris acte du report de la réforme statutaire pourtant obtenue de haute lutte, et du non respect des engagements pris par l'Etat.

En effet, des mois de lutte ont permis d'obtenir à l'arrachée une réforme statutaire venant entériner la reconnaissance due au personnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Cette dernière devait prendre effet au 1^{er} février 2018, avec un passage en catégorie A, revalorisant ainsi tout un corps de métier relativement féminisé, et dont l'existence est essentielle à la prévention de la récidive, ô sujet combien débattu par nos élus nationaux lorsqu'il s'agit de subjuguer leur électorat.



Nous aimons tous fort Dalida et son œuvre, mais nous attendons aujourd'hui plus que des mots pour panser nos maux.

La peine, le sens qu'on lui donne, et les actions portées par les SPIP ne méritent-ils pas une plus haute considération au regard des exigences de sécurité désirées par nos concitoyens ?

Puisque la qualité de notre intervention et de notre expertise n'est aujourd'hui pas reconnue,

Puisque beaucoup de services pénitentiaires d'insertion et de probation restent en sous-effectif, ce malgré les discours de bonnes intentions,

Puisqu'il semblerait que l'exercice de nos missions soit superfétatoire,

Il a donc été décidé à l'unanimité des présents de se mobiliser selon ces modalités:

- **Le boycott des CAP et des CPU (Seule fera fait mention d'une phrase type dans les avis sur Genesis)**
- **Le port d'un brassard « CPIP EN COLERE »**
- **La communication de notre mouvement de protestation aux partenaires associatifs, institutionnels, et élus régionaux**
- **La mention suivante dans les rapports rédigés à destination de l'autorité judiciaire en lieu et place du positionnement sur les faits, indépendamment de leur reconnaissance : « L'expertise des SPIP n'étant pas reconnue par les plus hautes instances de l'Etat, nous ne sommes pas en mesure de formuler un avis développé et circonstancié ». Et dans les courriels : « SPIP mobilisés pour la réforme statutaire: parole présidentielle reniée, métier déconsidéré, CPIP sacrifiés ! »**

Ces actions sont mises en place à compter du 12 février 2018. Une nouvelle assemblée générale se tiendra à Réau le 6 mars 2018.